

Vieilles choses : nos routes

Autor(en): **L.M.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **26 (1888)**

Heft 8

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-190287>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

SUISSE : un an . . . 4 fr. 50
 six mois . . . 2 fr. 50
 ETRANGER : un an . . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

CAUSERIES DU CONTEUR

2^{me} et 3^{me} séries.

Prix 2 fr. la série ; 3 fr. les deux.

Il n'y a plus d'enfants.

Il n'y a plus d'enfants ! Telle est l'expression qui nous échappe lorsque nous constatons quelque trait de précocité, quelque velléité d'indépendance chez nos enfants ou nos élèves. — Je prétends que nous serions tout aussi vrais en disant : Il n'y a plus de parents.

Les exigences de la vie actuelle sont si impérieuses, les devoirs qu'elle impose au père de famille affairé, à la mère surmenée de détails, sont si multiples que ceux-ci n'ont souvent pas le temps d'affirmer leur autorité de parents, et qu'ils semblent rassurés quand ils ont remis à l'instituteur ou au pasteur la direction morale de leurs enfants. En cela ils oublient que l'enseignement religieux ayant été réduit dans les établissements scolaires à un simple cours d'histoire biblique, l'influence morale, l'appel à l'autorité de la conscience, le souffle vivifiant et intime de l'esprit évangélique n'existent plus assez à côté de la science, vers laquelle tendent tous les efforts.

En résulte-t-il une plus grande somme de respect et d'amour de la part de l'élève vis à vis de ses instituteurs ?... Qui n'a été plus d'une fois péniblement frappé de la manière irrévérencieuse dont l'écopier, collégien ou autre, parle de son maître ; des jugements qu'il se permet de porter sur lui, des appellations ironiques dont il le désigne ?

Cet esprit d'indiscipline, l'élève en rapporte une teinte accentuée à la maison. Occupé de ses devoirs scolaires, il pense avoir rempli tous les autres quand il a terminé ceux-là. Et lorsque le surmenage intellectuel en a fait un être impatient, irritable, grincheux, les parents, disposés à l'indulgence ou à une pitié mal entendue, évitent de lui demander le moindre sacrifice de ses aises ou de ses convenances, un de ces petits services domestiques qui rendent le foyer si doux, polissent et adoucissent les manières des jeunes gens.

Enflé de sa science précoce et mal encore digérée, le jeune garçon, abusant de l'indulgence de ses parents, finit par se croire quelque chose de supérieur ; son ton et ses manières en deviennent autoritaires, et, tout doucement, sans se douter de la pente fatale sur laquelle il se sont placés, les parents en arrivent à dire le plus naïvement du monde : « Il ne veut pas. Elle n'a pas voulu. »

Vaudois, cher ami vaudois, là commence le mal qui mine sourdement la société moderne. N'ou-

blions point que, dans la famille, l'autorité d'un côté, la soumission de l'autre, sont la source principale de l'ordre et de la paix.

Donnons donc, dans l'enseignement public ou privé, une place plus large au développement religieux et moral ; n'étouffons pas l'éclosion des sentiments, les délicatesses de la conscience, sous le poids de programmes trop chargés. Le vieux Montaigne a trouvé ça avant nous, quand il disait : « Science sans conscience est la ruine de l'âme. »

Sophie TROTTEVILLE.

Vieilles choses.

Nos routes.

On a peine à se figurer ce qu'étaient nos routes à la fin du siècle dernier, et même durant la première moitié de celui-ci. De Lausanne, par exemple, la route de Vevey descendait les Mousquines, passait le pont de la Perraudette et se dirigeait sur Pully qu'elle traversait pour descendre au port de Pully. De là, elle longeait le lac, traversait Paudex pour aller à Lutry, dont la rue, au milieu de la ville, était coupée par une porte de ville surmontée d'un Guillaume Tell. Voilà ce qu'on appelait la *grande route d'Italie* ! — Notez que nous parlons de 1820 ; ce n'est donc pas si vieux. Et à Lausanne même, le Grand-Pont n'existant pas, la poste de France descendait Pépinet pour remonter le Grand-St-Jean.

La route de Lausanne à Vevey, qui ne fut améliorée que vers 1826, était étroite, tortueuse, dangereuse surtout aux environs de St-Saphorin, où les rochers de Lavaux s'avancèrent jusqu'au lac et ne laissaient qu'un étroit passage. Le rocher qui descend sur Chillon resserrait tellement la route que deux cavaliers avaient peine à y passer de front. Tel fut l'état de nos routes jusqu'en 1811, où une loi nouvelle leur fit apporter d'heureuses améliorations, que complétèrent plus tard les lois de 1826 et de 1833.

C'est pendant cette période et sous l'habile direction de M. l'ingénieur Pichard, préposé pendant plus de 20 ans aux travaux des ponts-et-chaussées, que nous avons vu se tracer nombre de belles voies. M. Pichard a dessiné celle dont les heureux développements sillonnent les flancs du Jura, de St-Cergues à Trélex ; celle qui de Châtel-St-Denis descend au Léman. Sur la route qui de Genève à St-Maurice suit les contours du rivage, les pentes ont été

adoucies, les voies élargies à grands frais. Le pont de Lausanne et celui d'Orbe ont été construits. La route d'Echallens à Yverdon a été ouverte, et une belle chaussée a remplacé l'étroite voie qui serpentait entre cette ville et Grandson. On peut citer encore la route de Ste-Croix à Yverdon, celle d'Echallens à Moudon, celle de Lausanne à Oron et, enfin, celle d'Aigle au Sépey.

La loi de 1811 a divisé les routes en trois classes, savoir : les routes de 1^{re} classe, comprenant les grandes communications du pays avec l'extérieur ; les routes de 2^{me} classe, comprenant les grandes communications de l'intérieur, et enfin les routes de 3^{me} classe, qui sont les chemins de commune à commune ou de dévestiture. La même loi avait établi un droit de surcharge à payer pour les chars dont le poids dépasserait celui qui était fixé. Le poids d'un char ordinaire à quatre roues, passant sur l'une des routes du canton, était fixé à 68 quintaux ; celui d'un char ordinaire à deux roues, à 30 quintaux.

Tout roulier ou voiturier dont le char excédait le poids déterminé devait payer :

- a) Pour les chars à quatre roues, de 68 à 70 quintaux, 5 rappes par lieue pour chaque quintal en sus de 68 quintaux ;
- b) Pour les chars de 70 à 75 quintaux, 7 1/2 rappes par lieue pour chaque quintal en sus de 68 quintaux ;
- c) Pour les chars de 75 à 80 quintaux, un batz par lieue pour chaque quintal en sus des 68 quintaux.

Tout roulier ou voiturier dont le char excédait le poids maximum fixé ci-dessus, ne pouvait continuer sa route qu'après avoir payé l'amende ou donné caution, et déchargé l'excédant. Le poids des chars était constaté au moyen de poids établis sur les routes, dans les lieux où ils étaient jugés nécessaires.

L. M.

UN RÉVEIL.

Je suis chez moi, sombre et désespéré. Ma chambre me paraît un immense désert où j'entends palpiter mon cœur. Tous les objets qui m'étaient chers, même les deux vases étrusques posés sur ma cheminée, même le petit tableau hollandais qui, malgré les recherches, s'obstine à garder l'incognito, tout m'est indifférent. Je verais les vases brisés et le tableau crevé, là, sous mes yeux, que je ne tressaillerais pas. Un éléphant se promènerait au milieu de mes porcelaines, une femme crierait au secours, derrière ma porte, que je ne bougerais pas. Oh ! cordonnier de malheur ! Bottier sans parole et sans entrailles ! Grâce à toi, à toi seul, mon existence est manquée. Et, pendant que je pleure, assis sur les ruines de mes espérances, tu chantes, en tirant ton fil, les vieux refrains de ton pays. Tu réfléchis aux beaux écus que le monsieur, là-bas, t'alignera sous le nez lorsque tu lui apporteras ses bottines. Arrive seulement, oiseau de malheur ! Montre-toi, dans l'entrebaillement de la porte, et tu repartiras, toi et ta marchandise, avec une telle rapidité que les badauds qui, le nez en l'air, te regarderont voltiger, s'imagineront voir passer un sylphe tenant une rose.

Que t'avais-je donc fait, cordonnier mon ami, pour me jouer un tour pareil ? Durant les deux derniers jours, je t'ai encouragé dans ton travail ; je t'ai expliqué l'impor-

tance énorme que j'attachais à l'achèvement de mes chaussures ; j'ai même fait tressaillir, au fond de ton cœur, quelques petits souvenirs endormis dès longtemps. Cependant le jour fatal, à sept heures du matin, malgré mes prières et tes promesses fallacieuses, je ne recevais pas mes bottines et le train m'emportait vers la maison de mon futur beau-père.

Inconsolable, je me laissais trainer par l'immense machine qui, avec tous ses sifflements et ses mugissements, représentait l'état de mon âme. Je pensais à toi, cordonnier menteur, et te maudissais. Mais le ciel était d'azur et le soleil radieux.

Au fond, me dis-je bientôt, la terre, notre mère à tous, s'apercevra seule du triste état de ma semelle et me gardera le secret. Si l'on danse, je serai d'une prudence extrême ; si l'on propose une promenade un peu longue, j'invoquerai mon cor. Il peut bien, une fois, me rendre service.

Toutes ces réflexions aidant, je finis par faire taire mes angoisses, et la colère qui m'envahissait à ta pensée, fut remplacée par un généreux pardon, ô inhumain cordonnier !

Quelle réception ! Quelle cordialité ! Quel dîner ! Oh ! ce gros canard entouré d'une phalange de petits oignons ! ... ces ravissantes truites tachetées de rouge ! ... ce bon lapin dodu sacrifié à l'appétit des hommes ! Et la longue promenade au bord du ruisseau ; le bruissement des joncs, agités par la brise, qui couvrait ma voix lorsque je murmurais à l'oreille de Marie : je vous aime ! Puis le retour à travers les champs émaillés de coquelicots et de bluets. Le moment du départ : Restez, monsieur Charles, nous pouvons très bien vous loger. Le combat : Merci, monsieur, je dois bien à regret vous quitter. La défaite : Ne partez pas, Charles, je vous en prie !

Puis la soirée passée, sous un ciel étoilé, en douces causeries. Riquet demandant des contes de fées et Marie lui narrant, de sa voix argentine, une version du petit Poucet, arrangée et corrigée de façon à ce que le vilain ogre ne vint pas troubler ses rêves d'enfant. A onze heures, le couvre-feu et un sommeil traversé par des songes à l'aile fugitive.

Le lendemain, horreur ! Les bottines que j'ai mises imprudemment la veille derrière la porte sont là éreintées, agonisantes. La promenade leur a été fatale et la domesticité a dû rire de ce monsieur si bien mis et si mal chaussé. Navré, je descends déjeuner. On me reçoit d'un air embarrassé. L'heure du départ approchant, je prends congé de la famille. Le papa m'accompagne jusqu'au portail. Il est de glace. J'ai froid !

Avant de nous quitter, cher monsieur, permettez-moi de vous dire une vérité malheureusement un peu dure. Je respecte la pauvreté ! J'honore le malheur ! Je prise la simplicité, mais j'abhore le désordre ! J'ai toujours eu pour principe (c'est une faiblesse peut-être) que la chaussure, c'est l'homme ! Je viens de faire aujourd'hui la plus pénible de toutes mes expériences. Je vous prie, monsieur, de croire que c'est avec un grand regret que je me vois obligé de cesser tout rapport....

Toc ! Toc ! Toc ! Voici, monsieur, les bottines ! Je crois que je vous réveille, mais c'est six heures, vous partez à sept, et vous m'aviez tant recommandé d'être ponctuel que, ma foi, je me suis risqué !

Mon cordonnier !! lui ! Mais ce n'est donc pas vrai tout ça ? J'ai rêvé ! Ah ! Tigemann, mon ami, là, sur mon cœur ! et, à présent, toi aussi, embrasse-moi ! Ça t'étonne, mon vieux ! Tiens, encore une fois ! Je suis trop heureux !

HERMANN CHAPPUIS.